

## Tarif et conditions pour hébergement en chalet “La Cheminée”

HEURE D'ARRIVÉE : 15H00

HEURE DE DÉPART : 11H00

- Les taxes sont incluses
- Aucun frais pour les enfants de moins de 18 ans
- Jours de pêche et droit de passage non inclus
- Une chaloupe est incluse dans la location du chalet

➤ Fin de semaine du vendredi 15 h au dimanche 11h	523.60\$/4 pers
➤ Jour de la semaine (2 nuitées minimum)	202.50\$/ nuit
➤ 7 jours consécutifs	1250.00\$
➤ Personne additionnelle	20.00\$
➤ Animal domestique	27.00\$
	Taxes incluses

Deux jours consécutifs sont exigés pour une réservation sur semaine. 50% du coût est exigé pour garantir la réservation. Ce montant est non remboursable mais transférable au cours de la même saison selon les disponibilités.

Le solde final est payable 1 mois avant votre arrivée (si réservé assez tôt), cela permet un service plus simple, sinon lors de votre enregistrement à notre poste d'accueil au 27<sup>e</sup> km, route 381.

### ANIMAUX

Les chats et chiens sont les bienvenus, car nous savons que des vacances en famille sans votre animal de compagnie ne sont pas de vraies vacances. De cette manière, vos amis à quatre pattes peuvent découvrir la nature avec vous ! Des coûts de 27.00\$/ animal par séjour sont demandés.

Tout dommage causé par votre animal de compagnie occasionnera des frais qui seront facturés.

Bon séjour